

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Etablissements scolaires
du second degré. Travaux
de sécurité.
COLLEGE DE LA TRILOTERIE

82.001
DATE DE CONVOCATION

2 JUIN 1982

DATE D'AFFICHAGE

2 JUIN 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 17

Nombre de votants 23

POUR _____

CONTRE _____

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

21. JUIN 1982

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

MAIRIE DE ROYAN
RECUE

22. JUIN 1982

N°

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT DEUX

le ONZE JUIN

à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS Pierre, Maire de ROYAN

Etaient présents : MM. LIS, FABER, BOUTET, LACHAUD, BUJARD, BOUCHET,
COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, MONTRON, MAURELLET, BOISARD, BROTREAU,
BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. NAULIN par M. LIS M. BOULAN Par M. BROTREAU
Me DUFOUR par M. BUJARD Mme TACQUET par M. LACHAUD
Dr POUGET par M. MONTRON M. PELLETIER par M. MAURELLE

Absents : MM. VIAUD, PAPEAU, GUICHAOUA, Melle FOUCHE

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par lettre en date du 20 Octobre 1981, M. le Maire a précisé
que la Ville de ROYAN financerait les travaux de sécurité prévus
au collège de LA TRILOTERIE, sous réserve de l'attribution d'une
subvention d'investissement accordée par l'Etat.

Le 13 Mai 1982, M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur des
Services Départementaux de l'Education de la Charente-Maritime,
a fait connaître la décision favorable de la Conférence Administra-
tive Régionale réunie le 2 Avril 1982. De ce fait, les travaux
d'enclouement des cages d'escaliers, de mise en conformité de
l'éclairage de sécurité, de pose d'un plafond coupe-feu 2h. en
chaufferie, seront subventionnés à 60%.

Ce qui permet d'établir le plan de financement suivant :

Montant de la dépense subventionnable..... 145.000 Frs.
(valeur Octobre 1981) =====
- Subvention de l'Etat 60% 87.000 F.
- Participation communale 58.000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu la lettre de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 13 MAI
1982 précisant le détail de financement de cette opération,

DECIDE :

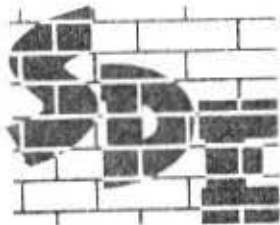
- d'accepter la subvention de l'ETAT pour un montant de 87.000 Frs (valeur octobre 1981).
- de confirmer la prise en charge du complément de dépense d'un montant de CINQUANTE HUIT MILLE FRANCS (58.000 Frs) (Valeur Juin 1981).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué,



82001 B



SOCIETE DORDOGNAISE D'ENTREPRISES

SIEGE SOCIAL ET BUREAUX : 26, AVENUE DU MAINE ARNAUD - 17201 ROYAN
B. P. 28 - ROYAN CEDEX TEL (46) 38.01.55

ATELIER MENUISERIE
ZONE INDUSTRIELLE
DE ROYAN - T. 05.38.49

BUREAUX ET DEPOT
5, RUE DES SIGNAUX
21 SAINTES T. 74.25.19

BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARME
CHARPENTE
MENUISERIE

Services Techniques de la Ville
de ROYAN
Hotel de Ville
17200 ROYAN.

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

21. JUIN 1982

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

Notre Réf.

2/3735/BS

Votre Réf.

Affaire CES Triloterie
ROYAN

Le 17 Juin 1982

Deviz: Estimatif et Approximatif de
Travaux de mise en conformité contre l'incendie

Descriptif et étendue des travaux:

- Dépose de 11 blocs portes à 2 vantaux en 163/204
- Fourniture et pose de 11 blocs portes neuf à 2 vantaux de 1m63 x 2m04 avec seuils réglementaire pour portes pare-flamme 1/2 heure (vitrage Dravel compris). Equipement quincaillerie comprenant 2 fermettes portes automatique équipés d'un système de blocage de portes en position ouverte et d'un fusille de déclenchement automatique de fermeture en cas d'incendie. 1 sélecteur de fermeture
- Récupération des serrures et poignées existantes pour pose sur ces nouvelles portes - Baguettes d'habillage
- Fourniture et pose de 20 fermettes portes automatique même modèle que sur les bloc porte ci-dessus
- Pose de 10 sélecteurs de fermeture récupérés sur existant

- Fourniture et pose d'une cloison placostil 98%
(2 couches placostil + ossature métallique + 2 couches placostil)
pour enclôturement d'une cage escalier et en
imposte de 2 blocs portés C/F 16 m² 50

ensemble HT: 71 556,12

Remise en état des peintures suite aux
travaux ci-dessus

Forfait: 11 000,00

Montant HT: 82 556,12

TVA 17,6%: 14 529,88

Montant T.T.C: 97 086,00

Dressé par l'entrepreneur soussigné
ROYAN le 17 Juin 1982.

- Prix valeur Juin 1982, actualisés
en fonction de la date d'exécution.


LE DIRECTEUR DES TRAVAUX

18 JUIN 1982

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué



VILLE DE ROYAN

- 17205 -



TÉLÉPHONE 38.05 11

ROYAN, LE

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

21. JUIN 1982

APPLICATION LOI N°82213
du 2-3-1982

BATIMENTS COMMUNAUX

C.E.S. "LA TRILOTÉRIE"

REPLACEMENT DES BLOCS DE SECURITE

Remplacement de blocs de sécurité y compris
reprise de câblage et mise en conformité.

42 à 875.00 36.750.00

T.V.A. 17.6% 6.468.00

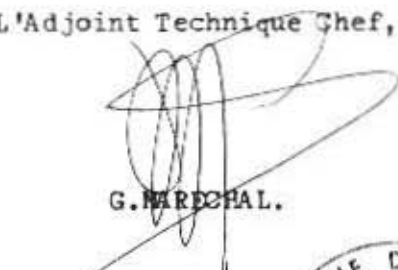
TOTAL T.T.C. 43.218.00

=====

QUARANTE TROIS MILLE DEUX CENT DIX HUIT FRANCS

FAIT à ROYAN le 18 JUIN 1982

L'Adjoint Technique Chef,


G. MARCHAL.

18 JUIN 1982

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

